

VENTE : APPARTEMENTS – VILLAS

De 0 euros à 160.000 euros	Forfait	9.500€ TTC
De 161.000 euros à 199.000 euros	5.33 % HT+ TVA * =	6.40% TTC
De 200.000euros à 250.000 euros	5.00 % HT+ TVA * =	6.00% TTC
A partir de 251.000 euros	4.54 % HT+ TVA * =	5.45% TTC
A partir de 750.000 euros	4.32 % HT +TVA * =	5.19% TTC

VENTE / TERRAINS – MURS COMMERCIAUX – COMMERCE

De 50.000 euros à 180.000 euros	9.60 % TTC* TVA INCLUSE (forfait minima 5000 HT)
A partir de 181.000 euros	8.40 % TTC* TVA INCLUSE

LOCATION : HABITATION – APPARTEMENTS - VILLAS

FRAIS LOCATAIRES :

- 1 – Visite du preneur, constitution du dossier et rédaction de bail : 10€ le m²
- 2 – Etat des lieux : 3€ le m²

FRAIS PROPRIETAIRES :

- 1 – Négociation d'une mise en location d'un logement : Gratuit
 - 2 – Visite du preneur, constitution du dossier et rédaction de bail : 10€ le m²
 - 3 – Etat des lieux : 3€ le m²
- Formulaire d'aide à votre déclaration d'impôt revenus fonciers annuels : 50 € TTC (facultatif)

LOCATION : BUREAUX – DEPOTS – ENTREPOTS – LOCAUX COMMERCIAUX

(Comprenant frais d'actes, état de lieux, visites, bail commercial)

A la charge du locataire : 10% TTC du loyer triennal + 1% par année supplémentaire

Autorisation de : Cession d'un fonds de commerce, location de gérance, sous location 10% TTC du loyer hors charges annuel TTC

HONORAIRES DE GESTION : 7.5 % HT + TVA (dégressif en fonction du nombre de lots confiés)

FRAIS D'ASSURANCE AVEC GARANTIE DES LOYERS ET DETERIORATION IMMOBLIERE (facultatif) : 3.50% du montant des loyers, charges et taxes.

***TVA applicable selon la législation en vigueur.** Calcul sur le prix de vente total. Honoraires compris à la charge du vendeur sauf cas mentionné. Nos honoraires définis sont négociables après appréciation du dossier.